

Digne-les-Bains, le 28 février 2023

Pôle Environnement
Affaire suivie par : Sébastien RAMSAY
Tel : 04 920 30 55 84
Mél : sebastien.ramsay@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

OBIET : Projet complexe d'entraînement Ubaye

Commandant,

Par l'intermédiaire de Mme Gaildraud, Directrice Départementale des Territoires, vous avez informé mes services de votre projet de complexe d'entraînement sur la commune de Jausiers. Ce projet comprend entre autres la réactivation d'un champ de tir temporaire sur le site de Restefond.

Compte tenu des enjeux environnementaux prévisibles de votre activité, en particulier en ce qui concerne la faune protégée, il conviendrait de déposer une demande de dérogation au statut d'espèces protégées auprès de la DREAL PACA.

Parallèlement, afin de pouvoir disposer d'une vision plus large des impacts de ce projet pour l'environnement et de définir les mesures permettant de les limiter, je vous invite à déposer une demande d'évaluation environnementale au cas par cas des effets de votre projet, également auprès de la DREAL PACA.

Cette évaluation au cas par cas permettra par ailleurs de renforcer l'acceptabilité du projet et de disposer d'éléments dans le cadre d'une éventuelle procédure contentieuse.

Vous trouverez au verso les éléments vous permettant de mener à bien ces demandes.

Je vous prie d'agréer, Commandant, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Commandant François GERIN
État Major Base de Défense de Gap
Quartier Général Guillaume
BP 158 – 05014 Gap cedex


Marc CHAPPUIS

Dérogation espèces protégées :

la réglementation, les recommandations et formulaires à l'adresse suivante :

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-derogations-a14288.html>

Demande d'examen au Cas par Cas :

la démarche, les recommandations et formulaires à l'adresse suivante :

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/pour-examen-au-cas-par-cas-d-un-projet-a14078.html>